

Management des organisations Spécialité Collaborateur comptable et financier

RNCP14356 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	314
Code(s) ROME	M1202, M1203
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Perpignan Via Domitia

<http://www.univ-perp.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

La licence professionnelle « Collaborateur comptable et financier » a pour but de former des futurs collaborateurs de cabinet d'expertise comptable et d'audit ou de permettre l'insertion professionnelle sur des postes à responsabilité en comptabilité, finance et gestion en entreprise ou en cabinet d'expertise comptable.

Cela suppose l'acquisition de compétences reconnues dans le suivi comptable, financier, fiscal, social, juridique et administratif, de savoir-faire dans la gestion de l'information et la gestion de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette formation apportera une double compétence, théorique et pratique, dans les domaines de la comptabilité et de la finance, du droit et de la gestion, mais aussi de la révision des comptes et du contrôle de gestion.

Le titulaire de la licence professionnelle « Collaborateur comptable et financier » devra avoir acquis des compétences de base dans les cinq domaines professionnels suivants :

- production des comptes annuels
- vérification des obligations juridiques courantes des clients et capacité à analyser un contrat notamment afin d'en déterminer le mode de comptabilisation
- production des déclarations sociales
- production des déclarations fiscales
- conseils de gestion courante notamment à l'occasion de l'analyse des comptes.

Ces compétences techniques doivent être associées à des compétences dans le domaine de la communication écrite, orale, en français et, pour des messages simples, en anglais.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le niveau II propose pour certains métiers, l'accès à un poste en responsabilité pleine et entière. Suivant la taille de l'entreprise ou du cabinet, cette responsabilité est engagée sur une partie des activités (clients, fournisseurs, paye)

ou sur la totalité des activités d'un service.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il s'agit donc de métiers que l'on retrouve sous les intitulés et spécialités de :

- Collaborateur de cabinet d'expertise comptable,
- Collaborateur de cabinet d'audit,
- Gestionnaire comptable,
- Responsable comptable spécialisé (facturation, paye, recouvrement, trésorerie),
- Comptable et chef comptable d'entreprise,
- Assistant de directeur administratif et financier,
- Assistant de contrôleur de gestion,
- Assistant de juriste d'entreprise et des affaires.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 699 €
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 883
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	L1X60 — Employés de la comptabilité L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury est composé de personnes qualifiées ayant contribué aux enseignements et choisies en raison de leurs compétences (enseignants chercheurs, enseignants ou professionnels).

Il comprend, pour au moins un quart et au plus la moitié, de professionnels du secteur concerné.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

idem

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury 60% d'enseignants et 40% de professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.univ-perp.fr/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/14356/>